



APPEL A MOBILISATION BENEVOLES pour ANIMER UN WEBINAIRE sur « les aspects juridiques d'un partenariat »

L'incubateur COEXIST

COEXIST est un incubateur de la Cité de la Solidarité Internationale (<https://www.cite-solidarite.fr/COEXIST>) qui vise au développement des partenariats ONG-Entreprises dans le cadre de projet de solidarité internationale (humanitaire & développement). Pour cela, il propose un programme d'accompagnement qui inclut :

- Une plateforme numérique de Matching entre ONG et Entreprises
- Des formations pour créer et mettre en œuvre ses partenariats ONG-Entreprises
- Une médiathèque proposant des études, des outils standards, des témoignages... accessibles à tous quel que soit le degré de maturité de la structure sur le sujet
- Des évènements et ateliers

ASF France a rejoint l'incubateur en 2020 et est invitée à animer un webinaire en ligne sur « les aspects juridiques d'un partenariat » qui se tiendra en Juin 2021 (date à définir)

Les besoins

ASF France fait appel à ses membres pour animer cette séance destinée aux membres de la plateforme COEXIST (associations et entreprises) qui travaillent principalement dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, de la santé ou sur des thématiques transversales.

A plusieurs reprises les membres ont exprimé le besoin de comprendre et mieux maîtriser les aspects juridiques indispensables à la gestion d'un partenariat ONG-entreprise, notamment dans le cadre de la gestion d'un projet.

Le webinaire pourrait ainsi s'orienter autour des questions suivantes :

1. Pour un partenariat : **faut-il un contrat** écrit ?
2. Quel type de **contractualisation** mettre en place ?
3. Dans la mise en place d'une **convention de partenariat** ONG-Entreprise, quelles sont les points importants à identifier et écrire ?
4. **Sous quelle forme** les partenariats ONG-entreprises sont-ils **juridiquement encadrés** ?



AVOCATS SANS FRONTIERES
France

5. Les partenariats ONG Entreprises sont considérés en règle générale comme des mariages malheureux, il peut toujours y avoir des exceptions qui confirment la règle mais quelles sont, selon vous, les **bases d'un mariage heureux** lorsque des développements techniques sont nécessaires ?
6. Comment se fait par exemple le partage de la **propriété intellectuelle** et quelles sont les bases d'un bon contrat de mariage/collaboration ?

Le contenu du webinaire n'est pas fixé et sera à adapter selon les indications et interventions des animateurs.

Le webinaire sera géré d'une façon interactive incluant une partie d'échanges (question-réponse) avec les personnes inscrites.

Le Profil recherché

Nous recherchons maximum trois experts intéressés pour animer ce webinaire d'une heure. Il serait souhaitable que ces experts maîtrisent la contractualisation de partenariats et puissent présenter une expérience dans le milieu associatif.

Faites-nous parvenir votre intérêt à l'adresse suivante : developpement@avocatssansfrontieres-france.org en indiquant dans l'objet du mail « WEBINAIRE – COEXIST », avant **le 20 avril 2021**